



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E86864

VALABLE JUSQU'AU 14/04/2026

ÉDITÉ LE

17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 700 000

Raison sociale : CEME-MOREAU

ZI DES DORICES
44330 VALLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTES 480 970 649

Téléphone : 02 51 71 51 71

Fax : 02 40 36 61 46

Siret : 480 970 649 00012

Portable : 06 19 15 69 85

Code NACE : 4322B

Site Internet : groupe-ceme.com

Numéro caisse de congés payés : 5402379

E-mail : comptabilite-moreau@ceme-sa.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

ALLIANZ IARD 55982666

M.D.D. (414 469 403) / ATHANASE OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55982666

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 107 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	13/03/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/02/2026
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1